

Pour une université équitable et solidaire

Organisation empreinte d'humanisme, le SNPTES est attaché, depuis ses origines, aux valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité. Le SNPTES est attaché aux valeurs démocratiques et à son indépendance.

Un syndicalisme de liberté

Le SNPTES est attaché à la libre communication des pensées et des opinions; la liberté d'expression ne pouvant être entravée, dans une démocratie réelle, que par la loi et pour des raisons parfaitement légitimes (lutte contre toute forme de racisme, lutte contre le révisionnisme, lutte contre la délinquance sexuelle, lutte contre les commerces illicites, lutte contre le terrorisme, etc.). Toute entrave à la liberté d'expression doit demeurer exceptionnelle mais aussi être justifiée et encadrée par des dispositions législatives et contrôlée par le juge. Le SNPTES est attaché aux libertés universitaires et académiques.

Les établissements d'enseignement supérieur doivent demeurer des espaces de liberté et de créativité en matière d'enseignement et de recherche. Ce principe doit se décliner dans les établissements de recherche.

Un syndicalisme d'égalité

Le SNPTES est attaché à la valeur d'égalité et au combat contre les discriminations négatives ; il condamne ainsi les distinctions qui reposent, dans la société en général et dans le monde du travail en particulier, sur : l'origine ethnique, réelle ou supposée ; l'âge ; le handicap ; l'état de santé ; la grossesse, la maternité ou la paternité ; le sexe ; l'orientation sexuelle ; le physique ; le lieu de naissance ou d'habitation ; l'appartenance familiale ; l'opinion ou l'appartenance politique, religieuse, philosophique, syndicale.

Le SNPTES défend le service public comme le fondement de l'égalité républicaine et veille à ce qu'il garantisse une égalité territoriale indispensable à la cohésion sociale.

Un syndicalisme de fraternité et démocratique

Le SNPTES est attaché à la fraternité entre les citoyens. Ces liens fraternels entrainent, en particulier, une ardente obligation de solidarité et la mise en place de démarches coopératives. La solidarité est le principe de base du syndicalisme qu'incarne le SNPTES entre les catégories sociales, entre les actifs, les chômeurs et les retraités, mais aussi entre les régions ou entre les peuples.





Pour une université équitable et solidaire

Un syndicalisme au plus proche des personnels

Démocratie, tout d'abord, dans la cité : pour le SNPTES, le pouvoir ne peut émaner que des citoyens et ceci à travers, notamment, des élections réellement libres, qui permettent à tous d'élire des représentants et de participer, directement ou indirectement, aux choix politiques et à l'établissement des normes collectives.

Démocratie, ensuite, dans le monde du travail : pour le SNPTES les salariés et agents publics doivent pouvoir élire, librement, leurs représentants mais aussi pouvoir participer à l'élaboration des mesures concernant la gestion des carrières, l'administration des établissements et services et la vie au travail.

Démocratie, enfin, dans le fonctionnement interne, puisque la désignation des représentants et l'élaboration des mandats de notre organisation émanent de débats et de votes auxquels participent, directement ou indirectement, l'ensemble des adhérents.

Le SNPTES est attaché au respect de ses mandats. Ces derniers, établis notamment par les résolutions nationales ou les motions de ses instances, sont impérativement respectés par les militants du SNPTES qui détiennent une fonction syndicale (locale ou nationale) ou qui aient été désignés, au titre du SNPTES, sur des fonctions de représentant du personnel.

Sujets de société. Ce principe d'indépendance se décline, localement, vis à vis des directions.

Le SNPTES revendique d'être, à travers ses militants, un syndicat d'adhérents fonctionnant au plus proche des agents qu'il défend. Le SNPTES défend un syndicalisme actif sur le terrain visant à privilégier la confrontation par la négociation et la voie contractuelle.

Ce sont ces valeurs que défendront vos futurs élus UnsaSNPTES aux instances de l'URN :

CA	CFVU	CR Collèges E et F
Zolira ROMANSKI	Denis LEROUX	Manon VALET(E)
Bruno MILLE	Marie-Christine LACOUR-MARCHETTI	Jean-Michel BOCLET (E)
Julie GONAND	Arnaud ARABO	Sylvanie RENET (E)
Jean-Michel BOCLET	Louise FABRE	Céline JAULIN (F)
Sylvanie RENET		
Christophe TELLIER		

